

LA THEORIE TRADITIONNELLE DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE ET SES INSUFFISANCES AU NIVEAU DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

İbrahim ARMAĞAN

Le fonctionnement et l'évolution des systèmes économiques nécessitent des changements importants dans les relations économiques internationales. Les théoriciens de l'économie internationale qui se sont penchés sur les économies industrialisées ont cherché à déterminer les avantages collectifs d'une intégration douanière. Ils sont partis de l'optimum paretien, en considérant l'équilibre de libre - échange comme une situation idéale. De là, ils sont arrivés à l'optimum de l'intégration douanière qui est un optimum de "second best" indéterminé.

La théorie traditionnelle de l'intégration douanière traite d'une situation dans laquelle la rentabilité, ou encore, la productivité des facteurs de production, l'état de la connaissance technique ou le progrès technologique, les goûts des individus et les formes de l'organisation économique sont tous considérés comme des constantes.

C'est seulement à partir de 1950 que la théorie de l'intégration douanière fut abordée d'une manière exhaustive avec les travaux de VİNER, BYE et GİERSCH¹ comme l'a remarqué Bela Balassa².

Dans l'élaboration de la théorie pure de l'Union douanière, VİNER a joué un rôle particulier. Il a montré que l'union

1 J. VİNER -*The Customs Union Issue*- New York, 1950;

M. BYE -*Unions douanières et Données nationales- Economie appliquée*, 1950;
GİERSCH -*Economic Union Between Nations and the Location of Industries*, *Review of Economic Integration*, p. 22.

2 B. BALASSA -*The Theory of Economic Integration*, 1949-50;

douanière ajoute une condition supplémentaire à l'optimum par-
retien de libre-échange. D'après VINER, le critère d'une union
douanière est le gain provenant de l'union. Ce gain est la diffé-
rence entre le commerce créé et le commerce détourné. L'effet de
création se réfère à une augmentation du commerce entre les
membres de l'union et l'effet de détournement, à une réduction
du commerce avec le reste du monde.

La découverte de VINER fut complétée par les travaux
et les recherches de MEADE, BYE, LIPSEY et GEHRELS³.
En effet, l'analyse de VINER se limitait simplement au problè-
me de trafic, tandis que les autres auteurs ont élargi le schéma,
en l'appliquant aussi bien aux modèles de production qu'à celui
de consommation.

Tous les classiques ont, jusqu'en 1950, considéré l'intég-
ration douanière comme une simple modalité de libre-échange.
Pour eux⁴ l'intégration douanière est souhaitable parce qu'elle
constitue un pas vers le libre-échange⁵ en permettant :

- 1- une augmentation de la taille du marché;
- 2- un accroissement des flux commerciaux;
- 3- une meilleure division du travail et une spécialisation
internationale;
- 4- une compétitivité plus poussée et une amélioration des ren-
dements;
- 5- une plus grande liberté de circulation pour les facteurs
de production;
- 6- un accroissement du bien-être mondial.

Mais ces auteurs n'ont pas insisté sur les inconvénients d'une
telle union et plus particulièrement, sur :

- 1- une inégalité du développement entre les nations;

3 J. E. MEADE -*The Theory of Customs Union*- Amsterdam, 1955;

R. G. LIPSEY -*The Theory of Customs Union Trade Diversion and Wel-
fare* - *Economic Journal*, Février 1957;

F. GEHRELS -*Customs Union from a Single Country Viewpoint*- *The
Review of economic studies*, 1956-57;

4 J. MARCHAL -*Union Douanière et Organisation Européenne*, Thèse-
Nancy, 1929;

R. COURTIN -*Le Problème de l'Union Economique Européenne*- *Revue
d'Economie Politique*, 1948-pp 366 +;

G. HABERLER -*Theory of International Trade*.

5 cf. R. DEHEM -*Equilibre Economique International*, Dunod- 1970.

- 2- une mauvaise répartition des bénéfices et des tensions internes;
- 3- une polarisation et un déséquilibre dans la zone d'intégration;
- 4- un sous-emploi, etc...

Pourtant, avec VINER, on voit l'apparition d'une analyse plus générale qui cherche à intégrer dans la théorie de l'union douanière, aussi bien les effets internes que les effets externes. Même si l'analyse de VINER reste inopérante au niveau des pays en voie de développement, elle reste néanmoins indispensable, surtout sur le plan méthodologique, pour analyser les problèmes d'intégration de ces pays.

§- L'APPORT PARTIEL DE J. VINER A LA THEORIE DE L'INTREGRATION DOUANIERE.

D'après VINER, la libération douanière a, à côté des effets de "création de trafic, des effets éventuels de "détournement de trafic". En effet, si l'intégration douanière entraîne la suppression des barrières douanières à l'intérieur de la zone d'intégration, elle implique également une discrimination⁶ à l'égard du reste du monde. Ainsi cet effet discriminatoire défavoriserait les pays qui ne font pas partie de la zone considérée, tout en favorisant les pays partenaires.

En somme, on se trouve en face de deux optiques différentes mais complémentaires pour juger une intégration douanière:

- une optique régionale, c'est-à-dire l'optique des pays membre de l'intégration douanière;
- une optique mondiale: on peut se demander légitimement si l'intégration douanière ne risque pas d'être défavorable du point de vue de l'avantage collectif mondial.

Justement, VINER cherche à répondre à ces questions à partir de l'effet de création et de l'effet de détournement⁷.

6 R. DEHEM - *L'équilibre Economique International*, Dunod-1970- p. 79, chapitre VI-L'équilibre général discriminatoire.

7 Lorsqu'une intégration régionale douanière est formée entre deux pays, X_1 et X_2 , la suppression des tarifs à l'intérieur de la zone rend possible le remplacement d'une production à coût élevé d'un pays membre par une production à coût plus faible. Ceci représente une expansion économique et efficiente du coût plus faible de l'industrie de X_2 au dépend de celle supérieure de X_1 . Ce qui serait impossible sans l'union douanière et justement à cause des droit de douane. Dans ce

A- LE DOUBLE EFFET D'INTEGRATION DOUANIERE: CREATION DE TRAFIC ET DETOURNEMENT DE TRAFIC

Viner reste dans le cadre de l'analyse classique et se place uniquement du point de vue de la production pour analyser les effets, et par voie de conséquence, l'efficacité d'une intégration douanière. Il fait au préalable un certain nombre d'hypothèses simplificatrices⁸ pour les besoins de sa démonstration et *son raisonnement est extrêmement clair.*

cas bien précis il y a une augmentation des revenus des pays membres de l'union (création de trafic).

Il y aura effet de détournement lorsque la demande d'un pays membre est détournée d'un producteur à coût plus bas, qui est le reste du Monde à un producteur à coût plus élevé.

a) La somme algébrique de l'effet de création et de l'effet de détournement n'est pas en elle-même une représentation adéquate des gains et des pertes d'une intégration douanière. En effet, elle ne tient pas compte de la taille des différences dans les coûts de production, dans les différents pays. C'est ainsi que MEADE pense, que pour savoir réellement si la formation d'une intégration représente un équilibre, une perte ou un gain net, il est nécessaire de considérer non seulement le volume total des flux sur lesquels les coûts ont été augmentés, mais aussi, l'étendue avec laquelle les coûts ont été augmentés ou abaissés sur chaque unité de commerce créée ou détournée.

b) Dans le cas limite où les élasticités de la demande sont nulles et les élasticités de l'offre sont infinies, il est facile de mesurer les pertes et les gains de l'intégration douanière:

V₁ = volume du commerce nouvellement créé

P₁ = la différence dans les coûts par unité

V₂ = volume du commerce détourné

P₂ = augmentation du coût par unité du commerce détourné

J = les produits,

$$\text{d'où } R_{11} = P_{11} V_{11} \text{ et } \bar{R} = \sum_{j=1}^n \bar{R}_{j1} = \sum_{j=1}^n P_{j1} \cdot V_{j1}$$

$$\bar{R}_{12} = P_{12} V_{12} \text{ et } \bar{R} = \sum_{j=1}^n \bar{R}_{j2} = \sum_{j=1}^n P_{j2} \cdot V_{j2}$$

$$R = \bar{R} - \bar{R} = \sum_{j=1}^n P_{j1} \cdot V_{j1} - \sum_{j=1}^n P_{j2} \cdot V_{j2}$$

si $R = 0$ effet nul

si $R > 0$ intégration bénéfique

si $R < 0$ intégration défavorable.

Dans d'autres cas l'analyse devient beaucoup plus compliquée.

8 J. VINER considère:

- 1- que les trois pays considérés produisent le même bien,
- 2- que les coûts d'opportunité de ce bien dans chaque pays sont différents,

1- LA LOGIQUE DE VINER

Considérons une zone d'intégration douanière et le reste du monde. Admettons que deux ou plusieurs pays décident de supprimer leur barrière douanière et d'adopter un tarif extérieur commun. Si l'un des pays membres établit un droit de douane, trois possibilités peuvent se présenter :

-Si le pays qui établit le tarif produit à un coût d'opportunité inférieur à son (ou ses) partenaire, il sera alors exportateur de ce bien et il n'aura aucun avantage comparatif pour l'importation de ce produit. Dans ce cas-là, le tarif douanier ne joue aucun rôle de protection et il est réellement inutile.

-Si la somme du prix établi chez le partenaire et du droit de douane est supérieure au prix du pays, le pays considéré n'a aucun avantage à importer ce bien et, dans ce cas, le tarif est prohibitif.

-Dans le dernier cas possible, c'est-à-dire lorsque la somme du droit et du prix établi chez l'autre pays membre de la zone est inférieur au prix du pays, alors le pays est importateur.

2- Le principe de création et de détournement de trafic :

Considérons trois pays A, B et C ou plus exactement une zone d'intégration douanière entre un pays A et un pays B (ou plusieurs pays partenaires) et le reste du monde C.

Admettons que le pays A produit le bien X au coût d'opportunité de 35 unités monétaires, le pays B (ou le groupe de pays

-
- 3- que le temps et l'espace n'interviennent pas,
 - 4- que le demandeur a une élasticité nulle et l'offre a une élasticité infinie par rapport aux prix,
 - 5- que la variation des tarifs douaniers entraîne automatiquement une variation de la consommation sous forme de baisse ou de hausse de prix,
 - 6- que les effets de redistribution sont nuls,
 - 7- que les facteurs de production sont immobiles,
 - 8- qu'il y a une parfaite mobilité des produits,
 - 9- qu'il s'agit de la concurrence pure et parfaite,
 - 10- qu'on peut faire abstraction d'économies d'échelle,
 - 11- que la structure de la consommation est constante,
 - 12- que les décisions politiques ne modifient pas le comportement rationnel des producteurs et des consommateurs.

partenaires), produit le même bien au coût d'opportunité de 26 unités monétaires et que le reste du monde produit le bien X à un coût d'opportunité égal à 20 unités monétaires.

Considérons maintenant les effets des diverses ouvertures en fonction de tarifs douaniers plus ou moins élevés: Nous envisageons ici simplement deux cas:

—premier cas: les pays A prélève un droit ad valorem de 100 % sur les importations, pour protéger son économie;

—deuxième cas: admettons que le tarif de A sur ses importations est de 50 %

Nous pouvons résumer tous ces éléments dans un tableau qui sera sans doute plus explicatif:

Hypothèses	A	B	C
1— les coûts d'opportunité sans tarifs	3	2	2
2— Prix de marché avec un tarif de 100 %	35	52	40
3— Prix de marché avec un tarif de 50 %	35	39	
4— Prix de marché avec un tarif de $\frac{900}{26}$ %	35	35	27

1° cas:

les effets d'un droit de 100% sur les importations en provenance de B et C:

— S'il n'y a pas une intégration douanière entre A et B, les consommateurs du pays A n'ont aucun avantage à importer le bien X provenant de B et de C, à cause des prix élevés sur le marché national, d'où l'absence de flux commerciaux en provenance de B et C.

— S'il existe une intégration douanière entre A et B, avec l'abolition complète des tarifs entre ces derniers et le maintien

d'un tarif de 100 % à l'égard du reste du monde le pays A importera le bien X en provenance de B au coût de 26 unités. Ce qui permet une certaine spécialisation internationale. En effet, le bien X est produit dans le pays où les coûts sont plus bas. Ceci se traduit par un accroissement des flux monétaires sur le plan régional et par une augmentation des gains du point de vue mondial. Dans ce cas bien précis, on dit qu'il y a "CREATION de trafic

– Nous dirons avec Viner que l'intégration douanière dans ce cas bien précis, permet une allocation plus économique des ressources mondiales

2° cas :

Supposons maintenant que le pays A prélève un droit ad valorem de 50 % sur ses importations.

– Ce tarif 50 % ne permet pas au pays A de protéger la production du bien X. En effet, même avec ce droit, le prix de marché de ce bien en provenance du pays C reste inférieur au coût d'opportunité national. ($30 < 35$). ainsi, le consommateur du pays A aura intérêt d'importer le bien X du pays C.

– Mais s'il existe une intégration douanière entre A et B, le pays A sera conduit à importer ce bien X de B à un coût d'opportunité inférieur à celui de C ($26 < 30$). Sur le plan communautaire, cette situation sera plus avantageuse mais du point de vue mondial on arrive à une situation anti-économique. En effet, un bien qui devrait être produit à un coût d'opportunité de 20 est produit à un coût de 26: D'où, une mauvaise utilisation des ressources productives sur le plan mondial. On dit alors que l'union douanière entre A et B entraîne un "détournement de trafic". Ce détournement de trafic crée un désavantage, à la fois pour le pays A, et pour l'ensemble du Monde. Il crée aussi un désavantage pour le pays B qui se spécialise dans la production d'un bien qui ne lui procure pas la meilleure allocation de ses ressources.

B- LA PORTEE DE CETTE DECOUVERTE

1- Conclusions de VINER:

a) L'avantage de l'intégration pour un pays donné dépend:

1°) des écarts de coût d'opportunité;

2°) du niveau initial des droits de douane;

3°) du choix du partenaire.

b) On peut déterminer le niveau du droit à partir duquel il se produira, soit un effet de détournement, soit un effet de création. Dans l'exemple de VINER, si le droit initial prélevé par A est supérieur à 75 %, il y aura création de trafic, s'il est inférieur, l'intégration entre A et B conduira à un détournement de trafic.

c) Le gain de l'échange résultant de l'intégration dépend du commerce créé (X^+) et du montant du commerce détourné (X^-),

– si $X^+ > X^- = +$

– si $X^+ = X^- = 0$

– si $X^+ < X^- = -$

2- La fragilité de la démonstration de VINER:

1°) Lorsqu'on parle de l'intégration douanière, on doit la juger par rapport à l'ordre réellement existant et non pas par rapport à un ordre idéal. On doit donc juger l'intégration douanière à partir de ses effets pour la zone d'intégration. Ce qui nous permet de dire que de toute façon, l'intégration douanière est un progrès par rapport au cadre national. Il y a une création du trafic et un accroissement des flux commerciaux. Elle permet également une certaine spécialisation dans la zone d'intégration.

2°) Si l'on se réfère à l'optimum paretien, le libre échange est la condition principale de cet optimum. Même s'il y a une discrimination à l'égard du reste du monde, l'intégration régionale est encore un progrès vers le libre-échange international, en passant du cadre national au cadre régional. C'est justement dans ce cadre régional que l'on doit chercher les conditions d'un optimum allocatif qui sera l'optimum de second best.

Viner ne prenait en considération qu'une fonction de consommation linéaire et considérait que le bien-être des consommateurs était directement proportionnel à la quantité de biens disponibles. Son analyse reste néanmoins irréaliste en ce qui con-

9 en effet, $P_1 = 35$ $P_2 = 26$ $P_3 = 20$

On cherche donc le P_3 qui égalise P_1 , d'où:

$35 = 20 + x / 100 \times 20 \Rightarrow x = 75 \%$.

cerne la norme de référence. Il se préoccupait uniquement de la maximisation de la production mondiale, sans prendre en considération les préférences du consommateur. Dans l'analyse de Viner, il s'agit simplement d'apprécier l'Union douanière du seul point de vue de "l'allocation" des ressources.

En outre, les hypothèses de Viner sont trop simplificatives. Comme le remarque fort bien H. Bourguinat¹⁰ si l'on fait intervenir des fonctions de coûts non linéaires et non homogènes, on peut arriver à modifier fondamentalement les conclusions concernant l'effet de détournement. L'analyse de Viner exige une élasticité d'offre infinie du pays A.

C- EQUILIBRE DES EFFETS DE DETOURNEMENT ET DES EFFETS DE CREATION DES ECHANGES

D'après Viner¹¹, les effets nets d'une union douanière dépendent de l'équilibre des effets de création (bénéfiques) et des effets de détournement (nuisibles).

Dans l'ensemble les exportations primaires traditionnelle des pays en voie de développement vers le reste du monde ne sont pas affectées d'une façon importante, par la création d'un accord régional. Mais, par contre, l'industrialisation progressive grâce à l'amélioration de leur position concurrentielle peut leur permettre d'augmenter leurs exportations vers le reste du monde. En d'autre terme, *il n'y a pas de détournement, mais une création d'échanges nationaux et extra-nationaux*. La création d'un marché régional (élargi) permettra aux pays membres d'abaisser les droits de douane à l'égard des biens importés faisant l'objet du commerce intra-régional. Cela aura pour conséquence, *l'augmentation du volume des investissements*. Les mérites de la substitution entre les marchandises par rapport à la substitution entre les pays s'appliquent de façon particulière aux pays en voie de développement.

La spécialisation et le commerce intra-régional modifieront les prix relatifs et la distribution de la consommation dans le

10 H. Bourguinat - *Marchés Communs des pays en voie de développement* - Genève, Droz, 1968, p. 77.

11 J. VINER *The Customs Union Issue* (Carnegie Endowment for international peace), New York, 1950, ch.

sens d'un rapprochement des conditions d'optima¹². "La consommation supplémentaire de la marchandise X_i dans les pays i fournis par le co-échangiste régional j , en tant que conséquence d'un accroissement de ses investissements et de sa production en vue d'exploiter le marché régional plus large, modifiera les structures de consommation du pays i de façon à accroître le bien-être. A son tour, l'investissement dans le pays i peut être orienté vers l'expansion de la production de la marchandise X_j plutôt que vers la production accrue de X_i pour laquelle cet investissement est relativement moins efficace".

Il y a des avantages particulièrement évidents lorsqu'on étudie la consommation et les investissements réalisés après l'union douanière entre les pays en voie de développement. Pour le bien être régional, l'orientation des investissements est un problème extrêmement important et délicat.

L'analyse de VINER reste l'une des bases fondamentales de la théorie de l'union douanière, mais sa faiblesse à l'égard des pays en voie de développement résulte de trois lacunes essentielles dans le critère création / distortion des échanges:

1°) Il n'est pas tenu compte de la répartition des revenus à l'échelle mondiale. Comme la distortion des échanges est préjudiciable à l'efficacité de l'économie mondiale, elle implique nécessairement une perte pour certains, sinon pour tous les pays intéressés.

2°) Le deuxième défaut du critère création / distortion est qu'il ne tient pas compte du fait que la distortion des échanges peut être inévitable dans un pays en voie de développement.

Ces pays qui optent pour l'industrialisation concentrent leurs efforts sur la substitution des produits nationaux à des importations, même, si cela se traduit par des coûts plus élevés.

On ne doit pas condamner les systèmes d'intégration du seul fait qu'ils provoquent des distortions des échanges. En l'absence d'un système d'intégration, il peut se produire dans les pays intéressés une substitution de produits nationaux à des importations.

12 LIPSEY "The Theory of Customs Unions" - *The Economic Journal*, 1960.

-MEADE *The Theory of Customs Unions* - North Holland Publishing, Amsterdam, 1955.

-MIKESELL *Cahiers de L'ISEA*, 1965, n° 167, p. 384.

3°) Ce critère néglige l'effet dynamique de spécialisation régionale.

Très souvent, au départ, les pays en voie de développement qui constituent un système d'intégration ne procèdent entre eux qu'à des échanges commerciaux très restreints mais comme leur objet est de modifier fondamentalement la structure de la production et du commerce, ils cherchent à mettre au point un mécanisme commercial régional qui les aide à orienter leurs économies dans la voie d'une spécialisation régionale.

En outre, le coût d'une croissance donnée sera plus faible dans un marché intégré de vastes dimensions que dans un marché réduit du type de ceux dont disposent actuellement un grand nombre de pays en voie de développement.

En somme, nous arrivons à la conclusion que l'effet de création et l'effet de détournement ne sont pas des critères pour apprécier l'intégration économique régionale entre les pays en voie de développement. Le seul critère d'appréciation doit être trouvé du côté des pays en voie de développement et non pas du point de vue de l'avantage collectif mondial¹³. D'un point de vue réaliste nous dirons que toute intégration douanière établit une protection vis-à-vis du reste du monde. Cela est d'autant plus vrai pour les pays en voie de développement. En effet, tant que les industries naissantes ne sont pas protégées il n'y aura pas un développement industriel raisonnable dans les pays en voie de développement engagés dans un processus d'intégration.

En guise de conclusion, il semble qu'il n'y ait pas d'intégration économique régionale sans protection à l'égard du Reste du Monde. Ainsi, l'établissement d'une protection apparaît comme une condition pour l'établissement d'une intégration.

§ II- LA GENERALISATION DE LA THEORIE DE L'INTEGRATION DOUANIÈRE.

L'union douanière entre complémentaires signifie, vraisemblablement, la substitution d'un producteur à un autre chez

13 Lorsqu'on cherche à apprécier une intégration douanière du point de vue de l'avantage potentiel mondial, on se place sur un plan théorique et on s'éloigne de la réalité. De toute façon, lorsqu'on réalise une intégration douanière, on pense avant tout et même essentiellement -sinon uniquement- qu'elle est bénéfique pour les pays-membres et on ne se soucie nullement du Reste du Monde.

chacun des partenaires, pour chacun des produits complémentaires.

Si l'on veut être réaliste, il faut envisager que l'échange porte nécessairement sur plus d'un produit. Dans ce cas bien précis, l'intégration douanière entre pays initialement concurrents va transformer les économies concurrentes en économies complémentaires. Ainsi, l'avantage de l'union sera proportionnelle à la substitution; plus les substitutions seront complètes, plus important sera le gain de l'Union douanière.

Plusieurs auteurs se sont penchés sur l'analyse de Viner et ont très vivement critiqué les conclusions de Viner en mettant en avance son caractère incomplet. J. E. MEADE, F. GEHRELS, R. G. LIPSEY, H. G. JOHNSON, C. A. COOPER et M. MICHAELY¹⁴, sont arrivés à la conclusion que l'union douanière, même dans le cas d'un détournement de trafic, ne ferait pas nécessairement baisser l'avantage collectif.

A- LA PRISE EN CONSIDERATION DU CONSOMMATEUR:

Pour GEHRELS, l'intégration douanière conduit à une baisse des prix des produits qui proviennent des pays membres de l'Union. Cette baisse entraîne une augmentation de la consommation de ces produits et il y aura un accroissement des flux entre pays partenaires. Ce qui entraînera une augmentation des avantages des consommateurs. GEHRELS¹⁵ y joint une démonstration géométrique simple pour dire que la mauvaise utilisation des ressources productives peut être compensée par l'effet de consommation.

1- *Les hypothèses simplificatrices de GEHRELS:*

- 1°) Il raisonne sur trois pays, A, B, et C, et deux produits (comme Viner);
- 2°) Il suppose qu'avant l'union douanière le pays A prélève un droit de douane sur ses importations;

14 J. E. MEADE *The Theory of Customs Union*, op. cit. p. 35 +

F. GEHRELS Customs Union from a Single Country Viewpoint, *Review of Economic Studies*, 1956-57.

R. G. PSEY- Trade Diversion and Welfare, *Economic* - 1957.

15 F. GEHRELS, op. cit., p. 162 et +

- 3°) il raisonne dans le cadre de la concurrence parfaite;
- 4°) les deux biens X et Y sont produits à coûts d'opportunité constants;
- 5°) les prix de ces deux biens ne dépendent pas du montant des échanges;
- 6°) Tout le revenu des tarifs est redistribué;
- 7°) Tout le revenu national est dépensé en biens de consommation;
- 8°) Les courbes d'indifférences sont identiques chez tous les consommateurs.

2- L'analyse du modèle de GEHRELS

En partant de ces hypothèses on peut montrer que l'intégration douanière peut augmenter le gain retiré de l'échange même en dépit d'un détournement de trafic.

Il considère que le pays A est spécialisé dans la production du bien Y et que sans revenu national au coût des facteurs est égal à la quantité de Y. Considérons que AC soit la ligne d'échange entre X et Y.

Pour le consommateur, le rapport de prix est égal au rapport d'échange international. La courbe de consommation-revenu (Cr) passe par le point d'équilibre optimum qui se définit par le point de tangence du rapport d'échange AC, à la courbe d'indifférence (s).

Si le pays A prélève un droit ad valorem sur les importations de X, il y aura un déplacement de la courbe de consommation-revenu ($Cr_1 \rightarrow Cr_2$). La ligne de prix deviendra $A'C'$; le rapport d'échange étant fixe, le nouvel équilibre sera établi au point d'intersection (e_1) de la ligne des prix relatifs imposés au consommateur et la ligne d'échange qui est déterminée par les coûts d'opportunité.

Ainsi, le revenu de A sera égal à OA' ; $OA' = OA + AA'$;

OA = le revenu disponible initial du consommateur,

AA' = la recette du tarif redistribuée aux consommateurs.

Le pays A exportera une quantité y_1 de Y et importera x_1 de X.

La courbe d'indifférence (s_1) qui passe par le point d'équilibre (e_1) correspond à une satisfaction moins grande des consommateurs du Pays A.

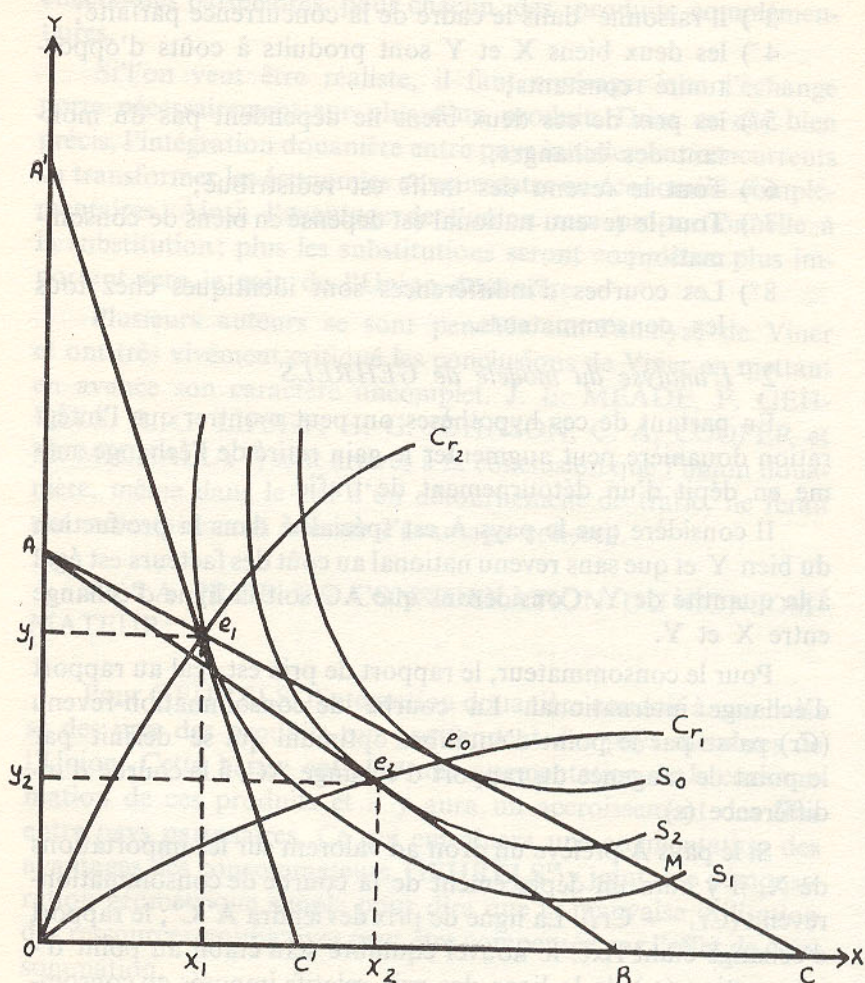


Figure-1

Si A et B forment une union douanière, le nouveau rapport d'échange international sera AB. Dans cette hypothèse, il y aura un détournement de trafic au sens de VINER. En effet, le pays B produit le bien X à un coût d'opportunité plus élevé que C. Mais, en contrepartie, l'union douanière a supprimé les droits imposés aux biens provenant de B, et par conséquent, les importations suivront la ligne AB. Dans ce cas, le consommateur du pays A est dans une situation plus favorable puisqu'il a une ligne de prix plus élevée que la précédente (AC).

Si la droite AB coupe la courbe d'indifférence S_1 , il y aura la possibilité d'augmenter la satisfaction des consommateurs. Si AB est tangente à S_1 , le point d'équilibre sera E_2 , qui permettra à A d'exporter Y_2 de Y et d'importer X_2 de X. L'équilibre E_2 est plus favorable que l'équilibre E_1 . Si AB ne coupe pas S_1 , l'union entraînera une perte d'avantage collectif.

La zone d'équilibre favorable à l'union est déterminée par AC et la ligne d'indifférence S_1 . C'est la zone d'optimum de second rang qui est inférieur à celui du libre-échange, mais supérieur à celui de la protection tarifaire.

En résumé: Pour MEADE qui raisonne uniquement sur les effets de consommation, l'union douanière dépendra du niveau des tarifs.

- 1°) Plus le tarif avant l'union est élevé, plus l'union a des chances d'être bénéfique,
- 2°) plus les différences de coûts entre B et C sont faibles, plus les gains de l'union sont importants.

B L'amélioration du modèle de GEHRELS:

Nous avons vu que Gehrels et Meade raisonnaient uniquement sur deux biens, l'un domestique et l'autre importé et arrivaient au même résultat. L'avantage de la démonstration de GEHRELS est qu'elle permet de déterminer de façon précise la région de l'optimum de second rang.

LIPSEY montre que le modèle de GEHRELS serait valable si l'on se limite seulement à deux produits. L'optimum serait alors déterminé par législation du rapport d'échange internatio-

u_i étant l'utilité marginale de revenu pour 2, d'où:

$$u_i = \frac{\partial u_i}{\partial x_i} \Rightarrow u_i \cdot P_x = \frac{\partial u_i}{\partial x_i}$$

$$(3-) \quad dU = u_1(P_x \cdot dx_1 + P_y \cdot dy_1 + \dots - dx_1 - cy_1 - cz_1 \dots) + u_2 + u_1(P_x \cdot dx_1 + P_y \cdot dy_2 + P_3 \cdot dz_2 + \dots - cx_1 - cy_2 - cz_1 \dots)$$

$$(4-) \quad dx = dx_1 + dx_2 + \dots + d\bar{x}_1 \dots = dx_1 + d\bar{x}_2 + d\bar{x}_3 + \dots d\bar{x}_2 + \dots$$

égalité entre achats et ventes de chaque produit, d'où:

$$(5-) \quad dU = u \, dx(P_x - C_x) + dy(P_y - c_y) + dz(pz - cz) + \dots$$

nal et des prix intérieurs. Mais, si l'on s'approche du monde réel, en raisonnant par exemple, sur trois sortes de biens, l'un produit dans le pays A, l'autre importé de B et le troisième importé du pays C, la démonstration de GEHRELS s'avère impuissante. Il serait alors impossible de déterminer d'une manière précise la zone de l'optimum de second rang.

Il envisage les trois cas suivants;

– Dans le cas du libre-échange, l'optimum sera atteint, puisque les rapports des prix intérieurs et des prix internationaux sont identiques pour tous les produits considérés.

– Dans le cas d'une protection généralisée uniforme, une seule des conditions d'optimisation est réalisée, celle qui concerne les biens X et Y.

– Dans le cas d'union douanière aussi, comme dans le cas précédent, une condition fait défaut à la réalisation de l'optimum économique.

Les trois cas sont résumés dans le tableau

Condition	$\frac{Pd \text{ de } Z}{Pd \text{ de } X}$	$\frac{Pi \text{ de } Z}{Pi \text{ de } X}$	$\frac{Pd \text{ de } Z}{Pd \text{ de } X} < \frac{Pi \text{ de } Z}{Pi \text{ de } X}$	$\frac{Pd \text{ de } Z}{Pd \text{ de } X} = \frac{Pi \text{ de } Z}{Pi \text{ de } X}$	$\frac{Pd \text{ de } Z}{Pd \text{ de } X} > \frac{Pi \text{ de } Z}{Pi \text{ de } X}$
1	$\frac{Pd \text{ de } Z}{Pd \text{ de } X} = \frac{Pi \text{ de } Z}{Pi \text{ de } X}$				
2	$\frac{Pd \text{ de } Z}{Pd \text{ de } Y} = \frac{Pi \text{ de } Z}{Pi \text{ de } Y}$	$\frac{Pd \text{ de } Z}{Pd \text{ de } Y} < \frac{Pi \text{ de } Z}{Pi \text{ de } Y}$			
3	$\frac{Pd \text{ de } X}{Pd \text{ de } Y} = \frac{Pi \text{ de } X}{Pi \text{ de } Y}$	$\frac{Pd \text{ de } X}{Pd \text{ de } Y} < \frac{Pi \text{ de } X}{Pi \text{ de } Y}$			

- si une égalité remplace une inégalité, c'est une amélioration,
- si une inégalité remplace une égalité, c'est une détérioration,
- si une inégalité se maintient : aucune modification.

M. BYE¹⁸ en analysant les propositions de LIPSEY arrive à deux conclusions générales:

1)– "le volume du commerce international d'un pays étant donné, une union douanière lui est d'autant plus avantageuse qu'est plus forte la proportion de son commerce avec son par-

17 LIPSEY— *op. cit.* p. 503

Pd = prix domestique

Pi = prix d'importation

18 M. BYE — *Problèmes économiques européens* — Cujas, 1970, p. 101.

tenaire de l'union et plus faible la proportion de ce commerce avec le Reste du Monde".

2)- "Une union douanière a d'autant plus de chances d'augmenter le bien-être collectif que le volume de son commerce international est plus faible: plus faible, en effet, est ce volume, plus faible est le rapport entre importation et consommation domestique",

Ces deux conclusions sont évidentes lorsqu'on prend en considération l'importance de chaque groupe de produits et lorsqu'on sait que le résultat de l'Union dépend de l'importance de chacun de ces trois changements considérés.

C- *L'analyse des effets de l'intégration douanière en termes cardinaux:*

Plus récemment, M. BYE et A. G. JOHNSON ont repris la théorie de l'union douanière. H. G. Johnson insiste sur le caractère de second best et pense qu'il n'est pas possible d'arriver à un résultat positif en recherchant les conditions de la maximisation du bien-être collectif. Chez Bye, on trouve la même idée. En effet, pour lui, "il faut inévitablement procéder par la recherche et la confrontation des améliorations et des détériorations"¹⁹.

Pour M. BYE, il faut chercher un critère d'optimum quantifié. Cela n'est possible qu'avec la recherche d'une mesure quantifiable qui permettrait d'étudier la différence entre l'optimum et une situation donnée.

L'optimum quantifié est atteint au niveau du marché pour chaque participant, lorsque toutes les utilités marginales sont égales à tous les coûts d'opportunité marginaux.

- a) L'identité des rapports entre les prix;
- b) les rapports des coûts unitaires de différents produits sont les mêmes dans les différents pays.

Mais, pour mesurer les effets d'une union, il faut pouvoir mesurer l'écart par rapport à cet optimum. Les auteurs comme S. TOWSKI et BENTICK utilisent à cet effet "l'écart de prix déterminé par le tarif douanier comme mesure de l'avantage unitaire à l'échange".

19 M. BYE - *Op. cit.*, p. 103.

Dans le cas de la concurrence pure et parfaite, le tarif est égal à l'écart des coûts marginaux: H. G. JOHNSON²⁰ cherche à déterminer à partir de cet écart l'avantage que tire un pays protégé de l'ouverture douanière. Il considère un seul produit et examine l'effet de consommation et l'effet de production à partir des fonctions d'offre et de demande des pays intéressés.

Graphique N°2:

D = la droite de la demande nationale,

S = la droite de l'offre,

PR = la droite de l'offre du partenaire,

P'R' = la droite de l'offre du partenaire incluant le tarif.

Avant le tarif le pays consomme OS dont OT est fourni par la production nationale et TS est importé. Tandis qu'avec un tarif égal à PP', la consommation du pays sera égale à OS' dont T'S' est importé. Quand le tarif est éliminé, il y a une diminution de la production nationale (TT'), mais en contrepartie, il y a une augmentation de la consommation (S'S). En effet, l'importation passe de T'S' à TS (en enregistrant un accroissement égal à TT' + S'S).

En somme, le gain monétaire total résultant de la création du trafic est égal à $(P' - P) \times (TT' + S'S)$

$$P' - P = \Delta P \text{ d'où } AR = AP (TT' + S'S)$$

1°) L'élimination du tarif a permis de réaliser une économie de coût sur la production nationale remplacée par les importations,

$$\Delta R_1 = \frac{1}{2} [\Delta P (TT')] = \frac{1}{2} \Delta P \cdot \overline{TT'}$$

La surface P'P QQ' est un transfert de surplus des producteurs aux consommateurs.

2°) L'union douanière a permis aux consommateurs de réaliser un surplus additionnel qui résulte directement d'une substitution d'importations à une production domestique. En termes monétaires, ce gain est égal à

$$AR_2 \text{ avec } \Delta R_2 = \frac{1}{2} [\Delta P (SS')] = \frac{1}{2} \Delta P \cdot \overline{SS'}$$

20 Nous ferons une analyse en équilibre partiel; pour l'analyser en équilibre général, voir H. BOURGUINAT - M. CDPEVD. 1968, Droz, p. 84.

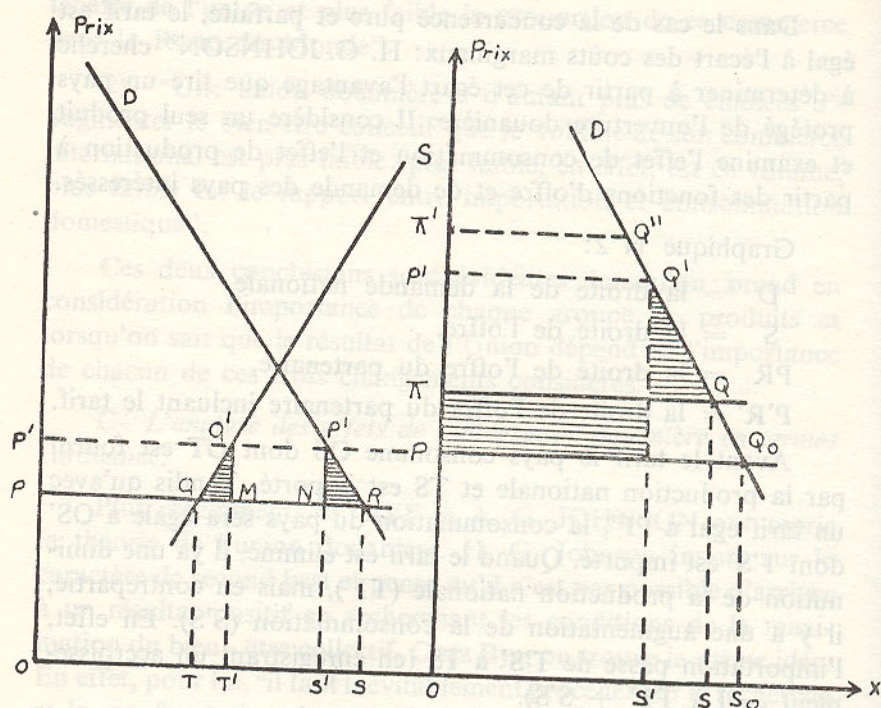


Figure-2

Figure-3

Source: H. G. Johnson,

Money, trade and economic growth
p. 54.

La surface $Q'MNR'$ est un transfert de prélèvement tarifaire au surplus du consommateur,

$$\Delta R' = \Delta R_1 + \Delta R_2 = \frac{1}{2} \Delta R [TT' + S'S]$$

L'élimination du tarif sur les importations du partenaire entraîne également un détournement de trafic du pays à coût faible vers le pays à coût élevé. En termes monétaires, le détournement de trafic est égal à ΔP (différence de coût) multiplié par le volume du commerce détourné.

Le graphique n° 3 nous permet de déterminer le montant des pertes dû au trafic détourné.

PT = la droite de l'offre de l'extérieur,

TR = la droite de l'offre du partenaire,

Avec le tarif, le pays importe OS' de l'extérieur et paye une somme égale à $OP \times OS'$. Après l'élimination du tarif, l'importation du pays sera égale à OS . Le pays paie pour sa consommation initiale OS' une somme égale à $OS' \times O\pi$.

$$OS' \times OX > OP \times OS'$$

$(\pi - P) \times OS' =$ la perte du consommateur, mais, en contrepartie, il bénéficie d'un gain de création de trafic égal à la surface $Q' RQ$. En somme, d'après cette analyse, le gain de l'union douanière dépend de la différence entre le gain provenant de la création et des pertes dues au détournement de trafic.

La différence entre l'analyse de VINER et celle de H. G. JOHNSON est significative. L'avantage de l'analyse de Johnson consiste dans le fait.

1°) qu'il étudie les effets combinés de production et de consommation,

2°) que l'effet de détournement n'est pas toujours forcément négatif.

→ l'effet de création = l'effet de production + l'effet de consommation.

$$R' = \frac{1}{2} P \times TT' + \frac{1}{2} P \times SS'$$

→ l'effet de détournement de trafic est égal à la perte due à l'élévation des coûts: $(P - \pi) \times OS'$ et un gain provenant de l'effet de consommation:

$$\frac{1}{2} (P' - \pi) \times SS'$$

ce qui dépendra de la demande d'importation extérieure et du niveau du tarif sur l'extérieur.

D- *Prise en considération des flux commerciaux globaux:*

Jusqu'ici, les théoriciens des relations économiques internationales se sont placés seulement au point de vue des importations pour apprécier les effets de l'union douanière. Le mérite de Scitowsky coexiste dans la prise en considération du volume des échanges. Il cherche à expliquer les effets de création et les effets de détournement sur la base des échanges globaux.

M. BYE²¹ qui reprend Scitowsky, distingue très nettement ces deux effets pour apprécier les résultats de l'Union douanière.

1°) *Création de trafic*: lorsqu'on étudie les avantages d'une union douanière, et plus particulièrement les relations à l'intérieur de la zone d'intégration, on constate qu'il y a l'apparition d'un trafic additionnel, aussi bien au niveau des importations qu'au niveau des exportations.

M. BYE, en se référant à la représentation graphique de H. G. JOHNSON²² veut déterminer l'avantage potentiel de chacun des pays-membres.

t = pour les produits portés en indice, le tarif abandonné par le pays A ou ses partenaires - c'est l'écart entre le prix domestique et le prix d'importation,

v = l'augmentation du volume des importations pour l'union,

i = le bien importé par le pays A en provenance de ses partenaires,

j = le bien importé par les partenaires en provenance A.

Pour le pays A, l'avantage résultant de l'union est égal à :

$$R_A = \frac{1}{2} \left[\sum_i t_i \cdot v_i + \sum_j t_j \cdot v_j \right] \begin{matrix} \text{(trafics additionnels} \\ \text{intérieurs)} \end{matrix}$$

Pour l'ensemble des pays membres, nous avons :

$$R = \sum_{k=2}^n R_A = \frac{1}{2} \left[\sum_{k=2}^n \sum_i t_i \cdot v_i + \sum_j t_j \cdot v_j \right]$$

$$R = \frac{1}{2} \sum_{k=2}^n \sum_i t_i \cdot v_i + \sum_{k=2}^n \sum_j t_j \cdot v_j; (k \geq 2 \text{ l'union})$$

2°) *Détournement de trafic*

Dans le cas d'une intégration douanière, on doit également prendre en considération les relations de l'union avec l'extérieur. Selon M. BYE "l'union réduit le trafic avec l'extérieur", et cette réduction se manifeste aussi bien au niveau des importations

21 - M. BYE - *Problèmes économiques européens* - CUJAS, 1970, p. 108.

22 - H. G. JOHNSON - *Money, trade and economic growth*, p. 54)

de l'union en provenance du Reste du Monde, qu'au niveau des exportations de l'union vers le Reste du Monde.

L'analyse de M. BYE est une analyse en termes de coûts marginaux, "la perte unitaire est toujours égale à une différence de coûts marginaux".

- au niveau des importations: Si le pays A renonce à acheter au Reste du Monde pour commercer avec ses partenaires, il abandonne un coût marginal faible pour un coût marginal plus élevé. Le tarif t est égal à l'écart entre coûts marginaux intérieurs et extérieurs;
- Au niveau des exportations: Si le pays A renonce à vendre au Reste du Monde pour vendre dans la communauté, il risque de perdre une partie de ses bénéfices qu'il pourrait tirer d'un prix avantageux extérieur.

Désignons par:

t = le tarif extérieur commun,

t' = les droits prélevés par le Reste du Monde sur les exportations de l'union,

d = le volume des "importations réduites" en provenance du Reste du Monde,

d = le volume des "exportations réduites" en direction du Reste du Monde.

Pour chacun de ces pays la perte est égale à:

$$D = \sum [\sum t d + \sum t' d']$$

Comparons maintenant les gains des pays-membres et les pertes du monde:

Hypothèses simplificatrices: on suppose:

1°) qu'à l'intérieur de l'union, les droits établis pour tous les produits et tous les pays sont identiques: ($t_i = t_j$) et

2°) qu'à l'intérieur de l'union tous les droits sont égaux ($t = t'$).

D'où:

$$R = \frac{1}{2} \sum [\sum t_i v_i + \sum t_j v_j] = \frac{1}{2} \sum [\sum t v_i + \sum t v_j]$$

$$R = \frac{1}{2} \sum [t (\sum v_i + \sum v_j)] \text{ avec } v' = \sum v_i + \sum v_j \text{ pour un pays}$$

$$R = \frac{1}{2} t \Sigma v' \quad \Sigma_{k=1}^n v' = U$$

$$R = \frac{1}{2} t v$$

$$D = \Sigma_{k=1}^n [\Sigma t.d + \Sigma t' . d']$$

$$= \Sigma_{k=p}^n [\Sigma t.d + \Sigma t.d'] = \Sigma_k^n [t \Sigma d + t \Sigma d']$$

$$= \epsilon \Sigma_k^n [t (\Sigma d + \Sigma d')] = t [\Sigma \Sigma_k^n d + \Sigma_k^n \Sigma d']$$

$$\Sigma_k^n \Sigma d = d: \text{volume global des importations réduites,}$$

$$\Sigma_k^n \Sigma d' = d: \text{volume global des exportations réduites,}$$

$$D = t. (d + d')$$

Comparaisons:

1°) Si $R > D$ il y a un accroissement de bien-être collectif.

$$\frac{1}{2} t.v > t (d + d')$$

$$\frac{1}{2} v > (d + d')$$

$$V > 2 (d + d')$$

Pour qu'il y ait un accroissement du bien - être mondial , il faut que l'accroissement du trafic intérieur à l'union soit supérieur au double des réductions subis par le trafic du Reste du Monde.

2°) si $R = D$

$V = 2 (d + d')$, un gain pour l'ensemble des pays de la zone d'intégration sans qu'il y ait une perte par le Reste du Monde

3°) si $R > \Rightarrow V 2(d+d')$, Perte pour le Reste du Monde.

Critiques:

L'une des hypothèses de base de Scitowsky-Bye est que l'union douanière réduit le trafic avec l'extérieur. Et c'est à partir de cette hypothèse que les auteurs déterminent en termes monétaires la perte que subit l'ensemble du monde.

Quelle que soit la forme de l'union douanière, il n'est pas du tout sûr, qu'elle entraîne une réduction du commerce avec le reste du monde. Bien au contraire, et surtout à long terme, il est logique de penser que la création de l'union douanière entraînant un accroissement des revenus des pays-membres contribue à l'accroissement du trafic entre la zone considérée et le Reste du Monde: "l'effet de revenu".

§ III- INSUFFISANCES DE LA THEORIE CLASSIQUE POUR LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT.

S'il existe actuellement de multiples projets d'intégration et de coopération entre pays en voie de développement, tous n'ont cependant pas donné des résultats appréciables. La médiocrité des résultats est dûe essentiellement à la situation particulière des pays en voie de développement.

En effet, la théorie de l'intégration a été élaborée pour les pays avancés, et par voie de conséquence, compte tenu de la situation particulière et fort différente des pays en retard, elle est inapplicable aux pays en voie de développement en tant que telle.

1°) D'abord, les pays en voie de développement sont des pays essentiellement agricoles, tandis que la théorie de l'intégration vise surtout les effets de l'intégration dans le secteur industriel. En effet, il est difficile d'émettre des idées générales sur les conséquences de l'intégration pour le secteur primaire qui reste le secteur-clé des pays en voie de développement.

2°) Ensuite, le secteur agricole est un secteur disparate qui varie énormément d'un pays à un autre. Les techniques de production agricole peuvent différer d'un pays à l'autre et même à l'intérieur d'un même pays.

3°) Et enfin, les progrès de la technologie dans le secteur agricole tendent à réduire progressivement l'importance des dif-

férences de dotations en facteurs naturels, tels que le climat, la qualité des sols, les chutes d'eau, etc. . .

4°) En outre, le secteur agricole commence à perdre de son importance au profit du secteur tertiaire et du secteur primaire. Cette transformation sectorielle et la régression changeante de l'importance de ce secteur ne permettent pas de prévoir avec une probabilité certaine, les effets que pourraient avoir l'intégration dans le secteur agricole en particulier et dans l'activité économique en général.

Le caractère compétitif des facteurs de production constitue un trait caractéristique des pays en voie de développement. Si dans tous les pays en voie de développement, le facteur-travail est un facteur en excédent, au contraire, la pénurie permanente des devises est l'une des principales entraves à l'expansion de ces pays.

CONCLUSION: CONSIDERATION SUR L'UNION DOUANIÈRE EN STATIQUE CONCURRENTIELLE

Nous reprendrons ici les maximes de J.E. Meade et les considérations de M. BYE pour arriver à quelques considérations générales concernant l'intégration douanière²³.

1- le but de l'union douanière est d'accroître le bien être, mais les jugements que l'on porte sur l'intégration douanière dépendent de l'optique choisie. Il s'agit de savoir si l'on se place du point de vue d'un pays, de l'union ou du Monde. Dans chaque cas il faudra préciser quel est l'avantage potentiel recherché. En effet, il est très difficile sinon impossible, de porter un jugement global sur l'union douanière. Si l'on considère le libre-échange comme un optimum, l'union douanière apparaît comme un optimum de moindre mal.

2- L'une des conditions de réalisation de l'union douanière est la similitude des économies des pays-membres.

En effet, l'union douanière a plus de chances d'aboutir si les économies des pays concernés sont semblables. Lorsque ces économies sont complémentaires ou dissemblables, il n'est pas sûr qu'il y ait un courant commercial additionnel.

23. E. MEADE - *The Theory of Customs Unions* - Chapitre 7.

M. BYE - *Problèmes Economiques Européens*, p. 111, (Cujas - 1970).

Selon M. Bye, "la similitude actuelle, si elle se combine avec la complémentarité potentielle, représente la meilleure disposition à l'union",

3- L'accroissement du bien-être résultant de l'union douanière est directement proportionnel au niveau initial des droits dans les pays partenaires.

4- L'union sera d'autant plus favorable que chacun des partenaires sera le principal fournisseur de l'autre pour les produits qu'il vend et le principal acheteur pour les produits qu'il lui achète.

5- L'union a d'autant plus de chances d'être avantageuse que le tarif à l'étranger est plus bas.

6- L'union aurait d'autant plus de chances d'être bénéfique pour l'ensemble du monde qu'elle serait plus large (en s'appor du libre-échange).

7- L'efficacité de l'union dépend de la division du Reste du Monde. (absence d'économie d'échelle).

8- L'union a d'autant plus de chances d'être avantageuse que les économies des pays - membres sont spécialisées, telles qu'elles soient susceptibles d'économies d'échelle.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, "Une analyse économétrique du commerce international" (O. C D E, Janvier 1969)
- A. L. S. P. "Les marches communs" (Association libanaise des sciences politiques Beyrouth, 1962)
- Balassa B. "The theory of economic integration"
"Les effets du marché commun sur les courants d'échanges internationaux"
(R. E. P. 1966 - 2 - p. 201-227)
- Banque Mondiale "Rapport annuel 1970" (Paris 1971)
- Baran Orhan "Facteurs de blocage et de réalisation du développement dans l'économie turque" (Thèse universitaire. Paris - Droit p. 164).
- Basile A. "Commerce extérieur et développement de la petite nation". (Rev. écoappliquée - ISEA - n°2-3 p 337-384, n°4)
- Bastianetto R. "Essai sur le démarrage des pays sous-développés". (Editions Cujas, 1968)
- Bienayme A. "Le Passage critique de l'économie concurrencée à l'économie compétitive" (Revue économique n°3 - Mai 1970)
"Rapport capital produit et échanges internationaux des pays en voie de développement" (Cahiers de ISEA - Série P. n°12 - Juillet 1966)